

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

83.192

Objet

CONTRAT DE VALORISATION DES  
STATIONS TOURISTIQUES  
ANCIENNES.

DATE DE CONVOCATION

9 Décembre 1983

DATE D'AFFICHAGE

9 Décembre 1983

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 27

Nombre de votants 32

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

UNANIMITE

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

ROCHEFORT, LE  
- 5. JAN. 1984

APPLICATION LOI N°82213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT TROIS

le VINGT ET UN DECEMBRE

à 18 heures 00

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Noël DE LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. DE LIPKOWSKI, Député-Maire,  
MM. FABER-TAP-BOUDET-LE GUEUT-POUMAILLOUX-DAUZIDOU-BENOIT Adjoints  
MM. REVOLAT-MARCONI-BERTHOME-Mmes GAUDIN-JEAN-MM. PAPEAU-COUNIL-  
LACOTTE-GEOFFROY-GAVEN-ANDAU-THOMAS-LAPERCHE-BARBAT-MONNARD  
Mmes LAFAYE-EPAGNEAU-FONTAN-BUCHET Conseillers

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT-Mme RAILLAT par M. BOUDET  
Mme DE GAYE par Mme BUCHET  
M. ROUDOT par M. MONNARD  
M. MOST par M. FABER

Absents : MM.  
Mlle DEVIGNE

M. BERTHOME

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Municipalité de ROYAN informée des décisions du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (C.I.A.T. du 20.12.1982) et notamment de la politique nationale d'aménagement et de protection du Littoral, a tenu à adresser au Service d'Etude et d'Aménagement Touristique du Littoral (S.E.A.T.L.) une demande de prise en considération pour l'établissement d'un contrat de valorisation des stations touristiques anciennes.

Aux termes de la Directive Interministérielle, "Ce contrat "a pour but d'amorcer une dynamique et pour ce faire portera sur "les actions clés réalisables en 3 ans d'une politique globale à "10 ans de modernisation de la Station, établie avec le concours "technique des Services Administratifs Territoriaux, des Organismes "Départementaux et Régionaux Publics et Privés désignés par la "Commune."

par délibération en date du 27 Juin 1983, le Conseil Municipal à l'unanimité a donné un avis favorable à la poursuite des démarches en vue de la préparation du contrat.

Les objectifs qui ont guidé l'élaboration du projet sont liés à la nécessité d'élargir le temps de fréquentation de la station balnéaire, de promouvoir la mise en place d'un véritable plan d'animation pour la Ville, de contribuer par des actions thématiques à relancer l'emploi sur la Ville.

Le contenu des actions envisagées est déterminé par le souci de :

- valoriser le cadre de vie,
- renforcer l'accueil et créer des structures attractives supplémentaires d'intérêt public et de nature à compléter l'action des services touristiques,
- promouvoir une idée force susceptible de participer au rayonnement de l'image de notre Ville,
- renforcer une rénovation de l'urbanisme avec le concours de l'ensemble des services publics et privés de la Station.

Un programme d'actions à réaliser sur 3 ans est défini pour un montant de 9 MF.

Le plan de financement s'établit comme suit :

ETAT	1/3	3 MF
REGION	1/6	1,5 MF
DEPARTEMENT	1/6	1,5 MF
VILLE	1/3	3 MF

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur la poursuite du projet.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur,

VU la directive du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire du 20 Décembre 1982,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 Juin 1983,

VU le programme d'opérations défini dans le projet du contrat,

CONSIDERANT l'intérêt qu'il y a pour la Ville de signer le contrat de valorisation,

#### DECIDE :

- d'approuver le programme du contrat tel que présenté,
- de solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département,
- d'autoriser M. le Député-maire ou M. le 1er Adjoint agissant par délégation à poursuivre les formalités et à signer toutes pièces nécessaires à la conclusion du contrat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents



POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Député-Maire,  
L'Adjoint Délégué,

*[Signature]*